

Recu en préfecture le 21/12/2023

Publié le



ID: 049-200066207-20231219-DCM2023104-DE



Commune de VAL D'ERDRE-AUXENCE 1 Place de la Mairie Le Louroux-Béconnais 49370 VAL D'ERDRE-AUXENCE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 19 décembre 2023

Délibération n° 2023-104

Convocation du 13 décembre 2023 Nombre de conseillers en exercice : 27 Nombre de conseillers présents : 20 Nombre de conseillers absents: 7

Nombre de conseillers absents ayant donné pouvoir : 4

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Val d'Erdre-Auxence s'est réuni, au nombre prescrit par la loi à la salle Yves Huchet, en session ordinaire du mois de Décembre sous la présidence de Monsieur Michel BOURCIER, Maire de Val d'Erdre-Auxence.

Étaient présents : Catherine BELLANGER-LAMARCHE ; Michel BOURCIER ; Jean-Pierre BRU ; Emmanuel CHARNACÉ ; Jean-François CLOAREC; Jean-Pierre CLOEST; Séverine DEZARNAULDS; Catherine FOUGÈRE; Marina GATÉ; Jérôme GAUFFRETEAU; Nadia HUMEAU; Annick HODÉE; Tony JOUBERT; Jean-Marie JOURDAN; Christine MATHIEU; Laëtitia MAUDUIT; Jean-Yves NEVEU; David OLIVIER; Guillaume PHILIPPEAU; Mireille POILANE

Excusé(s): Aurélie AUGEARD ; Guillaume LUNEL ; Frédéric PETITEAU

<u>Élu(s) ayant donné pouvoir</u> : Yvette CHATELAIS a donné pouvoir à Mireille POILANE ; Franck CHOPIN a donné pouvoir à Marina GATÉ ; Coralie DILÉ a donné pouvoir à Laëtitia MAUDUIT ; Claudia FOLOKA a donné pouvoir à David OLIVIER ;

Jean-François CLOAREC a été désigné(e) secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

AFFAIRES GÉNÉRALES - FINANCES : Tarifs des salles communales 2024

Sur proposition de la commission « sports, loisirs, culture et associations », il est proposé au Conseil Municipal de mettre à jour les tarifs pour les locations de salles communales pour l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la mise à jour des tarifs des salles communales telle qu'annexée à la présente délibération ;
- De préciser que ces tarifs entreront en vigueur au 1er janvier 2024

Copie certifiée conforme,

Au registre sont les signatures, al d'Erdre-Auxence, le 19 décembre 2023, Le Maire,